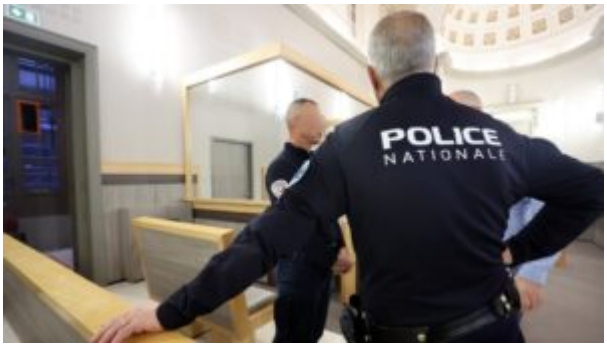
Procès pour inceste à Montauban (82) : 15 ans de réclusion criminelle pour Bachir Haddaoui, reconnu coupable de 728 viols sur sa fille adoptive ; il avait brandi de fallacieux arguments religieux et disait qu'il avait sauvé un enfant "impur"

05/06/2026 à 19h31



Culpabilité confirmée et verdict implacable devant la cour criminelle du Tarn-et-Garonne : Bachir Haddaoui, un technicien aéronautique de 61 ans, a été condamné ce vendredi 5 juin 2026 à quinze ans de réclusion criminelle pour les viols et agressions sexuelles incestueux commis sur sa fille adoptive entre 1999 et 2016 à Albias, Montauban et Port-Leucate (Aude). Le sexagénaire est resté muré dans son déni face au calvaire de la victime, estimé à au moins 728 viols subis depuis l'âge de cinq ans, au terme d'un procès étouffant de trois jours marqué par la prescription des poursuites pour non-

dénonciation de crime visant la mère.

[…]

L’avocate a démonté un à un les rouages d’une emprise perverse, rappelant comment Bachir a brandi de fallacieux arguments religieux pour légitimer ses crimes. Il y a aussi ce souvenir glaçant, celui du petit verre à dents bleu dans la maison de vacances de Port-Leucate, où le père avait contraint l’adolescente à boire son sperme pour “devenir sa fille biologique”. Un détail qui n’a pu être inventé et qui a pesé lourd dans ce procès.

La magistrate a déshabillé la stratégie de l’accusé, ce costume de “bienfaiteur” qu’il s’était taillé en répétant qu’il avait sauvé un enfant “impur” car né hors mariage, exigeant qu’elle l’appelle papa dès ses cinq ans, tout en la faisant passer pour une fille vénale.

“Mais de quoi parle-t-on ?”, a interrogé la magistrate, décrivant un enfer quotidien : un père qui touche le sexe de la petite fille sous la douche dès l’âge de cinq ans, puis les fellations forcées, les cunnilingus, les pénétrations digitales.

[…]

La Dépêche